

# 17

15049

BAGUAGE DE CANARDS AU LAC  
SAINT-PIERRE EN 1986

Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche  
Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune  
Direction régionale de Trois-Rivières

Baguage de canards au lac  
Saint-Pierre en 1986

BIBLIOTHÈQUE  
ZAC SAINT-PIERRE

par  
Daniel Dolan  
technicien de la faune

Janvier 1987

## Table des matières

	<u>Page</u>
Introduction.....	1
Matériel et méthode.....	2
Résultats.....	4
Discussion.....	5
Conclusion.....	6
Tableau 1: Nombre par espèces et classes d'âge, des canards bagués au lac Saint-Pierre en 1986.....	8
Tableau 2: Nombre par espèces et classes d'âge, des canards bagués au lac Saint-Pierre en 1985.....	9
Tableau 3: Nombre et espèces de canards bagués par trappe à chacune des visites, au lac Saint-Pierre en 1986.....	10
Carte: Localisation des trappes au lac Saint-Pierre en 1986.....	11

## Introduction

Nous présentons dans ce rapport les résultats que nous avons obtenus au cours de la saison de baguage de la sauvagine au lac Saint-Pierre en 1986.

Ce projet conjoint avec le Service Canadien de la Faune visait à baguer des espèces de priorités nationales telles les canards noirs et les canards malards.

Bien que le traitement des données de baguage relève de l'expertise du Service Canadien de la faune, nous croyons intéressant de faire un bilan de ce projet afin de prévoir les stratégies qui nous permettront d'améliorer notre rendement au cours des prochaines saisons.

### Matériel et méthode

Les opérations de baguage ont eu lieu dans le refuge d'oiseaux migrateurs de Nicolet, sur la rive sud du lac Saint-Pierre. Les trappes pour la capture des canards étaient situées dans un secteur inclus dans la zone de tir de la base de Nicolet, du ministère de la défense nationale (carte 1). L'accès aux trappes se faisait d'ailleurs à partir des terrains appartenant à ce ministère. Cette situation assurait un certain contrôle sur nos engins.

Cinq trappes ont été en opération pour ce travail. Toutefois, nous n'avons pas opéré plus de trois trappes simultanément.

Les engins de capture étaient de type conventionnel à deux entrées, tel que décrit dans le recueil d'informations sur le baguage (S.C.F. 1986). Les trappes ont été installées par le personnel de notre service. Tous les engins étaient accessibles à partir de la berge en bottes pataugeuses.

Nous n'élaborerons pas sur les techniques relatives au baguage puisqu'elles sont décrites dans le recueil d'informations du service canadien de la faune.

La visite du secteur, la recherche de site, l'appâtage et l'installation des trappes s'est échelonné du 15 juillet au 14 août et nous y avons investi 7 jours/personnes.

La visite des trappes et les opérations relatives au baguage nécessitaient le travail de deux personnes, bien que certaines visites aient été faites par un seul employé. Les engins de capture ont été vérifiés quotidiennement du 11 août au 3 septembre, puis visités tous les deux jours à partir de cette date jusqu'à la fin des opérations, le 3 octobre. Notre service assurait le suivi des engins pendant la semaine investissant ainsi 30 jours/personnes, alors qu'au cours des fins de semaine, ce travail était dévolu à des employés du service canadien de la faune, pour une somme de 18 jours/personnes.

Le matériel de baguage et le maïs pour l'appâtage était fourni par le service canadien de la faune tandis que le matériel servant à confectionner les trappes étaient fournis par les deux services impliqués dans ce projet.

Les trappes et les boîtes de captures étaient installées de façon à vérifier s'il y avait eu braconnage entre nos visites. De plus, le fond de la boîte de capture était recouvert d'une litière, afin de prévenir les blessures des canards.

Le niveau de l'eau élevé pour cette période de l'année et la variation de ce niveau, nous a amené à effectuer une rotation des engins de capture. Seule la trappe<sup>1</sup> a été opérationnelle tout au cours de la saison de baguage. On peut consulter le tableau 3 pour connaître le calendrier d'opération des trappes et le nombre de canards bagués (par espèces) à chacune des visites pour chaque trappe.

## Résultats

Nous avons bagué au lac Saint-Pierre en 1986, 1150 canards, dont 657 canards malards et 390 canards noirs (tableau 1). Ce résultat se compare assez bien avec celui obtenu en 1985 (Dolan, 1986) (tableau 2).

Il est intéressant aussi de connaître le rendement de nos trappes. En effet, les trappes 1 et 5 ont fourni des rendements moyens de 12 et 13 canards bagués par jour de trappe, alors que les engins 2 et 3 récoltaient 9 et 8 canards bagués par jour de trappe. La trappe 4 produisait en moyenne 2 canards bagués par jour de trappe.

(Dupuis 1985) présente dans un rapport sur le baguage de canards en 1985 des données sur le succès par effort de trappage pour la station de Thurso de 1982 à 1985. Ces données calculées en nombre de canards par trappe, par semaine varient entre 25 et 34. Au lac Saint-Pierre, nous obtenons en 1986 une moyenne de 68 canards bagués par trappe par semaine, alors qu'en 1985 nous en avons 62.

Nous avons bagué notablement plus de canards adultes en 1986. Le nombre de jeunes pour un adulte s'établissait pour le canard malard à 2.86 en 1986 et 10.58 en 1985, pour le canard noir, ce ratio était de 2.68 en 1986 et de 7.22 en 1985. D'ailleurs, parmi les femelles adultes de canards malards, il y en avait 50% dont la mue des ailes n'était pas complétée et dont une bonne partie était incapable de voler. Ce ratio était de 27% pour les femelles adultes de canards noirs.

## Discussion

Au cours de cette saison de baguage, la deuxième à laquelle nous prenions part, nous avons amélioré notre connaissance des techniques et de la méthode de prises de données.

Nous n'avons noté aucune effraction au niveau des trappes et des boîtes de capture. Toutefois, à l'occasion d'un survol en avion, les agents de conservation de la faune ont noté la présence de deux individus en embarcation à proximité de la trappe 1. Malgré cela, notre visite du lendemain indiquait que rien n'avait été touché à cet endroit. Par ailleurs, il serait assez facile pour un braconnier de reproduire nos engins et de les utiliser illégalement dans d'autres secteurs du lac St-Pierre.

Parallèlement aux activités de baguage, nous avons tâché de produire un reportage vidéo qui pourrait être utilisé à des fins éducatives, ou pour améliorer le retour de bagues. Ce vidéo est présentement au stade du montage.

Compte tenu des résultats obtenus cette année, si nous désirons augmenter notre récolte l'an prochain, nous devons avoir au moins trois trappes qui fonctionnent tout au long de la saison afin d'obtenir un minimum de 150 jours/trappe, plutôt que 118 comme cette année.

L'activité de la station de baguage au lac St-Pierre a été inclus dans le plan d'action sur la sauvagine au Québec, préparé conjointement par le service canadien de la faune et le ministère du loisir, de la chasse et de la pêche. Les prévisions estiment que cette activité se poursuivra jusqu'en 1992.

Afin de pouvoir opérer la station de baguage avec un maximum d'efficacité, il faut prévoir comme cette année, une équipe de relais pour effectuer les visites au cours des fins de semaine.



### Conclusion

Nous avons bagué au cours de la saison de baguage 1986, 1150 canards barboteurs, dont 657 canards malards et 390 canards noirs, soit approximativement les niveaux atteints en 1985 (tableaux 1 et 2).

Le rendement moyen de nos trappes nous semble excellent, soit 68 captures par trappe par semaine. Si nous désirons augmenter nos prises, nous devons augmenter le nombre d'engins en fonction pendant la période de baguage.

Le travail a grandement été facilité dû au fait que nous pouvions compter sur une équipe engagée par le service canadien de la faune pour faire la visite des trappes pendant les fins de semaine.

Nous n'avons constaté aucune trace de braconnage ou d'effraction sur nos engins. Toutefois, il serait souhaitable qu'un permis soit nécessaire afin de pénétrer dans le refuge d'oiseaux migrateurs de Nicolet où se déroule nos activités de baguage.

Selon le plan de gestion de la sauvagine au Québec, l'activité de baguage au lac St-Pierre devrait se poursuivre au cours des 5 prochaines années.

Nous tenons à remercier le commandant et le personnel de la base de Nicolet du ministère de la défense nationale pour leur aimable collaboration sans laquelle nous n'aurions pu mener à bien ce projet.

Bibliographie

Dolan D., J.C. Bourgeois, Bagueage de canards au lac Saint-Pierre en 1985, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, M.L.C.P., Trois-Rivières. 1986, 20 p.

Dupuis P., Four years of cooperative waterfowl banding in Quebec, Service canadien de la faune, 1986, 9 p. + cartes et tableaux.

Service canadien de la faune, Le bagueage de la sauvagine, Recueil d'informations, saison 1986, Québec.

Tableau 1

Nombre par espèces et classes d'âge, des canards bagués au lac Saint-Pierre, en 1986.

Classe d'âge Espèce	Immature	Adulte	Total
Malard	487	170	657
Noir	284	106	390
Hybride noir X malard	30	11	41
Pilet	17	33	50
Huppé	0	2	2
Sarcelle à ailes vertes	5	3	8
Sarcelles à ailes bleues	2	0	2
TOTAL			1150

Tableau 2. Nombre par espèces et classes d'âge, des canards bagués au lac Saint-Pierre en 1985.

classe d'âge Espèce	Immature	Adulte	Total
Malard	582	55	637
Noir	368	51	419
Hybride noir X Malard	18	5	23
Pilet	11	2	13
Huppé	8	4	12
Sarcelle à ailes vertes	5	3	8
Siffleur	1	1	2
Chipeau	1		1
Total			1115

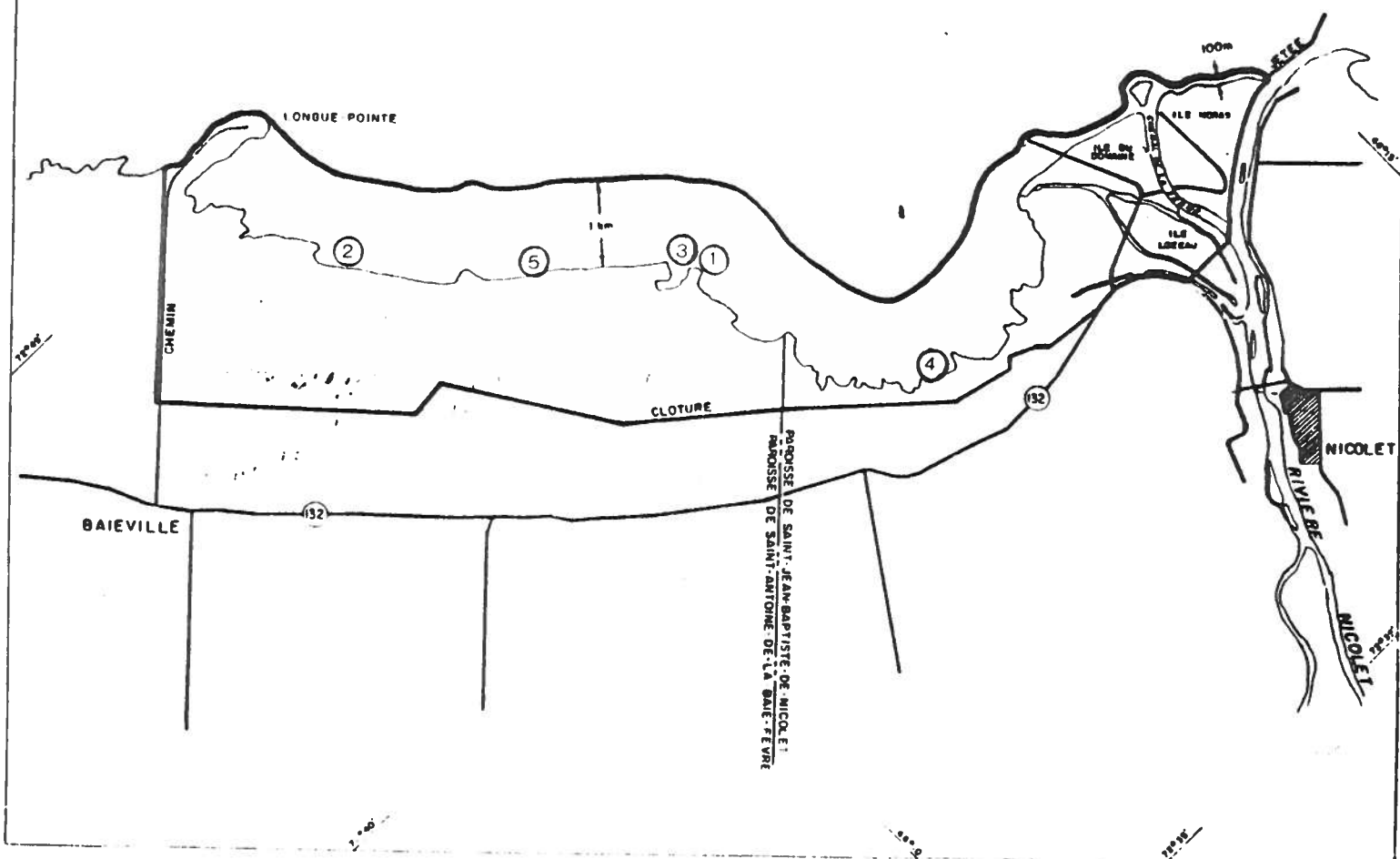
Tableau 3. Nombre et espèce de canards bagués par trappe à chacune des visites, au lac Saint-Pierre en 1986.

DATES DES VISITES	TOTAL	TRAPPE 1						TRAPPE 2					TRAPPE 3					TRAPPE 4			TRAPPE 5					
		CMAL	NOIR	CHYB	PILE	SABL	SAVE	CHUP	CMAL	NOIR	CHYB	PILE	SABL	CMAL	NOIR	CHYB	PILE	SAVE	CMAL	NOIR	PILE	CMAL	NOIR	CHYB	PILE	SAVE
08-14	15		1					10	4																	
08-15	50	6	5				2	24	0	1	1															
08-16	50	30	8	1				6	3																	
08-17	68	36	14	2	1			9	1	1																
08-18	41	27	13					1																		
08-19	13							3																		
08-20	13	1				2		4	3		2	1														
08-21	26	2						20	4																	
08-22	50							9	4				19	15	1		2									
08-23	63	4	5					26	4	1			19	3		1										
08-24	34	6		1				6	3				12	6												
08-25	0																									
08-26	13	5			1								4	3												
08-28	4												3		1											
08-29	11	8	2																							
08-30	37	22	14		1																					
08-31	0																									
09-02	62	33	19	2	1								4	3												
09-03	2	1	1																							
09-05	47	16	24			1												2	2							
09-07	16	3	11															2	2							
09-09	17	8	6															3								
09-11	27	10	14	2																						
09-13	0																									
09-15	0																									
09-17	74	10	1			1																				
09-19	55	8	7																			21	20	6	5	1
09-21	73	14	15	4																		20	5	3	10	
09-23	65	5	13																			17			14	
09-25	15	6	7															12	17	1		5			5	
09-26	25	10	5																						4	
09-27	52	18	6																			14	3			
09-28	41	11																				17	10			
09-30	41	15	2																			17	6			
10-02	21	15	4																			10	12	2		
10-03	24	7	15																							
		343	229	24	4	1	5	2	120	141	2	4	1	61	30	2	1	2	14	24	1	119	66	13	40	1
		608 canards bagués 50 jours						168 canards bagués 19 jours					96 canards bagués 12 jours					39 canards bagués 19 jours			239 canards bagués 18 jours					

\* voir code des espèces en annexe

## Localisation des trappes au lac Saint-Pierre en 1986

FLEUVE SAINT - LAURENT  
(LAG SAINT-PIERRE)



### Quelques mots sur le Service canadien de la faune

L'homme partage le monde avec les oiseaux, les poissons et d'autres animaux. Comme eux, il dépend de la terre, de la végétation, de l'eau et de l'air pour vivre. Toute modification importante du milieu naturel qui affecte la faune aura donc nécessairement des effets sur l'homme.

Le SCF s'occupe des questions fauniques relevant de la compétence fédérale.

Le SCF joue un double rôle. D'une part, il protège et gère les oiseaux migrateurs du Canada et, d'autre part, il aide les provinces, les territoires et Parcs Canada à étudier et à gérer la faune dont ils sont responsables.



Surveilles et fait sur les parcs et réserves fédérales de faune et les Refuges à oiseaux migrateurs.



Environnement  
Canada

Environnement  
Canada

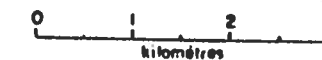
Service canadien  
de la faune

Canadian Wildlife  
Service

### Le refuge d'oiseaux migrateurs de Nicolet

#### Légende

trappe no..... ①



Montréal, le 11 janvier 1982

Travaux publics Canada  
Services de l'immobilier

Plan no MM-82-5402

Annexe 1

Code des espèces

CMAL : canard malard  
NOIR : canard noir  
CHYB : canard hybridé (noir x CMAL)  
PILE : canard pilet  
SABL : sarcelle à ailes bleues  
SAVE : sarcelle à ailes vertes  
CHUP : canard huppé

